



Yvelines à gauche

journal d'information des Socialistes des Yvelines

EDITORIAL

N°13

Cher(e)s ami(e)s et camarades

Expliquer les positions économiques de Ségolène Royal et de notre parti est l'ambition que se sont donnés les rédacteurs du présent Yvelines à Gauche.

16 pages sur la croissance, la création d'emplois non délocalisables, la recherche et l'innovation, le domaine bancaire, et autres sujets d'importance en cette période sont le signe d'une vitalité renforcée de notre fédération avec nombre de militants, "anciens et nouveaux", actifs dans la rédaction de ces articles.

La politique définie dans le Pacte Présidentiel est la base de ces travaux.

A la lecture de cette publication, nous ne pouvons que constater l'étendue des dégâts d'une politique clientéliste menée par la droite depuis cinq ans, et ainsi comprendre en quoi l'attente d'un retour de la Gauche au pouvoir dans notre pays est forte pour nos concitoyens.

Très clairement, la gauche et la droite, c'est vraiment différent, cela n'est pas la même politique ni la même vision de notre futur.

Le meilleur projet pour la France est bien celui défendu par Ségolène Royal, cohérent dans sa démarche comme dans ses finalités. Il est vraiment de gauche.

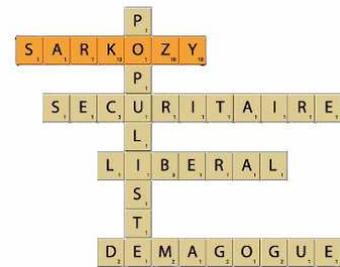
Appelons tous à voter Ségolène Royal pour que cela change !!!

Avec mes amitiés socialistes

Patrick MALIVET
Premier Secrétaire
de la fédération des Yvelines
du Parti Socialiste

NE JOUONS PAS AVEC

LA DEMOCRATIE



le 22 avril

votons Ségolène Royal

SOMMAIRE

Une nouvelle stratégie	2
La France qu'ils nous laissent	2
Croissance, emploi, consommation—voilà trois chantiers qui méritent un vrai débat	4
Pourquoi s'intéresser à la croissance ?	4
Les autres indicateurs de la richesse d'un pays	4
Croissance et mesure	5
Commerce extérieur—la France décroche et le gouvernement ne réagit pas	5
« La dette publique est devenue insoutenable ».	6
Nos enfants ne sont pas égaux devant la dette publique	6
Relever nos universités, développer la recherche, favoriser l'innovation, voilà trois tâches prioritaires pour notre pays, qui sont le socle de la "société de la connaissance".	7
Appel de présidents et d'anciens présidents d'universités.	8
Rendre aux patrons leur vrai métier !	9
Délocalisations, précarité, ...ce qui empêche de travailler tous	10
Croissance durable et emplois non délocalisables	11
L'imposture du "travailler plus, gagner plus"	12
La "revalorisation du travail" de Sarkozy Que risque-t-il de se passer ?	12
Rééquilibrer le rapport salarié-employeur en offrant la sécurité au salarié tout en donnant aux entreprises l'agilité dont elles ont besoin	13
Durée du travail : apparences et réalités	14
Vers une refonte du système bancaire	15
Quelle France la Droite laisse-t-elle ?	16

Fédération du Parti socialiste

47 rue Aristide Briand

78130 Les Mureaux.

Tél : 01 34 92 01 85

<http://www.parti-socialiste-78.info/fede/>

Pour écrire à Yvelines à gauche :

yag@parti-socialiste-78.info

Blog de campagne

<http://segolene78.com/>

Une nouvelle stratégie

Face à l'urgence économique et sociale, Ségolène Royal veut partir de la réalité et affirmer une volonté politique claire.

La réalité, c'est qu'une grande majorité de nos concitoyens vivent ou redoutent la précarité. Emploi, logement, accès aux soins, services publics : la précarité se généralise. Sa volonté, c'est de refuser cette prétendue fatalité et de proposer un autre projet de société.

La droite porte une responsabilité écrasante : France en déficit, recherche scientifique en panne, explosion des contrats courts, conditions de vie qui se dégradent.

La dérive libérale de l'Europe, pourtant refusée par les peuples, aggrave la situation.

Surtout, le capitalisme a changé. Industriel et national auparavant, le voilà financier et transnational. « Tous concurrents et que le moins cher gagne », telle est sa règle qui conduit à de dramatiques impasses, humaines, sociales, climatiques, sanitaires. Si nous n'arrêtons pas cette course folle, qui le fera ?

Les choix de Ségolène Royal permettront à la France de renouer avec une croissance forte et durable.

Le Pacte présidentiel propose une nouvelle stratégie qui répond au double défi de l'urgence et de la préparation de l'avenir. Il permet à la France de reprendre l'initiative, de bâtir une société du progrès pour tous, qui redonne à chacun ses chances de promotion sociale. Il concilie progrès économique et social, croissance et sécurité, création de richesses et réduction des inégalités.

Rendre du pouvoir d'achat : un impératif social, une nécessité économique

Pour relancer le pouvoir d'achat, Ségolène Royal propose de :

7 - Augmenter les salaires : Le SMIC sera porté à 1500 €, le plus tôt possible dans la législature. Afin de tirer vers le haut tous les salaires, une conférence nationale sur les salaires, les revenus et la croissance réunissant les partenaires sociaux sera organisée dès juin 2007. Cette conférence sera annuelle.

8 - Revaloriser immédiatement les petites retraites : L'amélioration des petites retraites sera la première priorité de la réforme des retraites. Elles seront augmentées de 5%. Le minimum vieillesse sera versé mensuellement. Le paiement des retraites de la sécurité sociale sera rétabli au 1er jour de chaque mois.

9 - Revaloriser immédiatement de 5% les allocations aux personnes en situation de handicap.

10 - Doubler l'allocation de rentrée scolaire qui sera versée aux familles en deux fois.

11 - Réduire les coûts bancaires : Les tarifs bancaires seront réglementés par l'Etat : les agios et les pénalités liées aux incidents de paiement seront plafonnés et feront systématiquement l'objet d'une facture. L'Etat créera un service universel bancaire de base, favorisant les prêts sociaux et le micro-crédit. Afin de prévenir le surendettement, la publicité pour les prêts à la consommation sera réglementée et les établissements financiers qui octroieraient un crédit à des personnes non solvables seront sanctionnés. Ils devront participer au règlement des situations de surendettement à parité avec les organismes publics.

12 - Lutter contre le logement cher, une sécurité logement tout au long de la vie : limitation à 25% le montant des dépenses de logement pour les ménages modestes ; service public de la caution ; conditionnement des avantages fiscaux et des aides publiques à une modération des loyers ; extension des prêts à taux zéro ...

13 - Mettre en place plusieurs indices des prix reflétant la dépense des ménages (minima sociaux, SMIC, retraites).

Dynamiser l'investissement

Le pacte présidentiel propose de :

2 - Mettre en place une politique industrielle capable de préparer l'avenir et de réduire les risques de délocalisations avec la création d'une Agence nationale de réindustrialisation.

3 - Soutenir les PME avec la création de fonds publics régionaux de participation et en leur réservant une part dans les marchés publics.

4 - Donner la priorité à l'investissement des entreprises avec un taux d'impôt sur les sociétés plus bas si le bénéfice est réinvesti et plus haut s'il est distribué aux actionnaires.

5 - Sécuriser le parcours des jeunes créateurs en soutenant la création d'entreprises (simplifications), en généralisant les ateliers de la création dans toutes les régions, en améliorant la protection sociale des entrepreneurs, et en mettant en place un mécanisme de cautionnement mutuel pour ceux qui garantissent les emprunts de leur entreprise sur leur patrimoine privé.

(suite page suivante)

La France qu'ils nous laissent

Aujourd'hui, la France perd pied :

- **sa croissance est anémiée** : 1,5 %/an depuis 2002. En 2006, elle a péniblement atteint 2% : c'est 1 point de moins que la moyenne de l'OCDE et 0,7 point que celle de la zone euro. La France, qui pointe à la dixième place de la zone euro, n'a pas su tirer profit de la très forte accélération de l'économie mondiale (+ 5% en 2006, soit la meilleure performance des trente dernières années) ;

- **son économie est sous-compétitive** : le déficit du commerce extérieur a atteint 30 milliards en 2006. Depuis 2002, la part de marché de l'économie française dans les exportations de l'Union européenne a perdu 10 points ;

- **ses finances publiques se sont dégradées** : entre la fin 2001 et la fin 2006, le poids de la dette publique a augmenté de plus de 8 points de PIB, atteignant 64,6 % du PIB. En valeur, la dette a augmenté de près 300 milliards d'euros. Apparue en 2002, le déficit des comptes sociaux a triplé depuis : toutes les branches du régime général sont désormais déficitaires et la dette sociale atteint 80 milliards d'euros ;

- **la précarité et les inégalités se sont accrues** : depuis 2002, le chômage n'a pas baissé, le rythme des créations d'emplois a été divisé par dix (de 360 000/an à 38 000/an), les offres d'emplois sont deux fois plus précaires (78 % contre 35 % en 2000) et la France compte 200 000 érémites de plus.

Innovation, recherche : faire le choix de l'avenir

Pour rendre la France plus compétitive, le pacte présidentiel propose de :

1 - Investir massivement dans l'innovation et la recherche : le budget public de recherche-développement a diminué de 1 à 0,8% du PIB entre 2002 et 2005), Ségolène Royal propose une augmentation du budget de la recherche et des crédits publics pour l'innovation de 10 % par an pendant le quinquennat, soit 50 % d'ici 2012; Sur les 65 milliards d'aide aux entreprises, seuls 5 % sont orientés vers la recherche-développement, elle propose de porter cette part à 15%.

Créer des emplois durables

60 - Anticiper l'épuisement du pétrole en soutenant massivement les énergies renouvelables pour atteindre 20% de la consommation en 2020, ce qui permettra de créer 70 000 emplois et de réduire la part du nucléaire.

61 - Généraliser l'isolation et les économies d'énergie dans le logement, ce qui permettra de créer 80 000 emplois.

62 - Développer la valeur ajoutée environnementale : Conditionner les nouveaux permis de construire à l'adoption d'objectifs HQE (Haute qualité environnementale) dans la totalité du parc immobilier public. Encourager les éco-industries par une TVA tendant vers zéro.

65 - Promouvoir une agriculture qui assure une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement : Favoriser la valeur ajoutée de nos produits agricoles afin d'améliorer les revenus et de favoriser l'installation des jeunes; Promouvoir la réorientation de la PAC vers les aides agro-environnementales, et assurer la transparence et une meilleure répartition des aides; Transférer aux Régions la gestion des aides directes à l'agriculture; Encourager les contributions des agriculteurs à la fourniture d'énergie (biomasse, agro-carburants, biogaz, fermes éoliennes).

68 - Promouvoir l'idée d'une "PAC mondiale" pour organiser les marchés de manière plus équilibrée et donner une vraie chance à l'agriculture des pays en développement.

Travailler tous

Lutter contre la précarité

14 - Conditionner les aides publiques aux entreprises à l'engagement de ne pas licencier quand l'entreprise dégage des profits substantiels et obtenir le remboursement en cas de délocalisation.

15 - Moduler les aides aux entreprises et les exonérations de cotisations sociales, en fonction de la nature des contrats de travail, et supprimer le CNE pour faire du CDI la règle.

16 - Développer la négociation collective à tous les niveaux et sur tous les thèmes, notamment sur les questions d'organisation du travail, de conditions de travail, d'aménagement du temps de travail, de pénibilité, de temps partiel subi. Sur les 35 heures : ouvrir les négociations pour déterminer comment on peut consolider cet acquis et réduire ses effets négatifs pour les ouvriers et les employés.

Sécuriser l'entrée des jeunes dans la vie active

17 - Créer le droit au premier emploi des jeunes, pour qu'aucun jeune ne reste au chômage au-delà de six mois sans avoir un accès à une formation, un emploi aidé ou un tutorat rémunéré. Ouvrir 500 000 emplois tremplins aux jeunes, en généralisant la mesure prise par les régions de gauche.

18 - Instaurer un plan à taux zéro de 10 000 euros en faveur de chaque jeune pour l'aider à construire un projet.

Favoriser le retour à l'emploi

19 - Mettre en place un revenu de solidarité active (RSA) permettant l'amélioration d'un tiers de ses ressources à tout bénéficiaire de minima sociaux reprenant le travail.

20 - Renforcer la qualification et la capacité de revenir à l'emploi des salariés menacés de licenciement : mettre en œuvre systématiquement une démarche de validation des acquis de l'expérience professionnelle et reconnaître à chacun un droit à la formation et à la reconversion inversement proportionnel à la durée des études.

21 - Mettre en place une sécurité sociale professionnelle garantie par l'Etat et permettant à chaque personne privée d'emploi de se voir proposer par les pouvoirs publics un contrat de droits et devoirs comportant : une rémunération, pendant un

an, égale à 90 % du dernier salaire net perçu ; une formation qualifiante ; une aide personnalisée à la recherche d'emploi ; Cette prestation sera assurée par le service public de l'emploi.

Redonner un nouveau souffle à l'Europe

88 - Construire une Europe plus protectrice et plus en phase avec les besoins de ses citoyens : mettre en place rapidement des politiques communes ambitieuses sur les enjeux majeurs : recherche/innovation, énergie, environnement ; préserver, par une directive-cadre le développement de services publics de qualité.

89 - Inscrire dans les statuts de la Banque centrale européenne l'objectif de croissance-emploi ; créer un gouvernement de la zone euro.

90 - Tirer vers le haut le niveau de vie et la protection sociale dans tous les pays européens grâce à un protocole social.

Cette stratégie permettra de restaurer la confiance, car elle réconcilie

La France et sa jeunesse : le pacte présidentiel lui donne les moyens de s'insérer avec la création du "droit au premier emploi" (aucun jeune ne restera au chômage au-delà de six mois sans avoir un accès à une formation, un tutorat ou un emploi tremplin), de l'allocation d'autonomie et du service civique ;

La France et l'Entreprise : le pacte présidentiel propose de **renouer avec une politique industrielle digne de ce nom**, qui repose sur le lancement de grands projets nationaux et européens, évitant une concurrence ravageuse entre champions nationaux, répondant aux nécessités du développement durable et aux enjeux de souveraineté (énergie, spatial). Il donne aux PME les moyens de **maîtriser les mutations industrielles en passant d'une logique de réparation à une logique d'anticipation** : réorientation massive des aides et de la commande publique en leur faveur, fiscalité favorisant l'investissement et l'emploi, lutte contre les délocalisations (Agence nationale de réindustrialisation, aides aux entreprises conditionnées à l'engagement de ne pas licencier quand l'entreprise dégage des profits substantiels).

Ce pacte permet de faire naître un partage effectif des richesses et une maîtrise de la mondialisation. Il est de nature à favoriser un ordre international, économique et social juste qui s'articulera autour d'une fiscalité qui permette de rééquilibrer les prélèvements entre le travail et le capital, de taxer les rentes et les nuisances environnementales pour financer les réformes et les investissements dans l'avenir.

Croissance, emploi, consommation voilà trois chantiers qui méritent un vrai débat

Jouez hautbois, résonnez musettes, l'esprit divin souffle sur le gouvernement. Villepin s'extasie : "En un an, le nombre de chômeurs a baissé de deux cent mille. Tout cela ne tombe pas du ciel!". Gourmand, le ministre Breton confie à la presse que les chiffres du chômage sont "bons, très bons, parce que nous sommes dans une dynamique vertueuse" et Le Monde annonce : "Chômage en baisse, moral en hausse"! Haut les cœurs, joie dans les familles : les chômeurs disparaissent par dizaines de milliers comme par enchantement. Parce que le produit intérieur brut a progressé de 0,7 % environ au quatrième trimestre 2006 (dernier chiffre connu), la preuve serait faite, et de façon définitive, que la politique suivie mènerait le pays sur les traces durables de la croissance, que l'économie est au mieux de sa forme, le chômage de masse sur la voie de la résorption et le pouvoir d'achat au zénith !

Ainsi par la magie de quelques chiffres de l'Institut national de la statistique, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Sauf que... les chiffres officiels ignorent plus d'un chômeur réel sur deux, les radiations administratives ont triplé depuis 1999 et le nombre de RMIstes a augmenté de plus de 20 % depuis 2002. Fin décembre, la machinerie s'est mise à grincer. Le collectif « Les autres chiffres du chômage » (ACDC) fait enfler la polémique en sortant **2 276 000 chômeurs "invisibles"** des oubliettes statistiques. Mais Borloo s'accroche à son baromètre, même si au dernier moment il vaut mieux taire les résultats de l'Insee, sous tutelle du ministère des Finances, sur son enquête sur l'emploi et retarder les recalages qui auraient dû en découler sur les estimations de chômage. Car normalement, la révision des chiffres mensuels se fait en mars. Sauf cette année ! L'Insee ne la fera qu'à l'automne pour des raisons ... techniques. Les chiffres sont fragiles et ne peuvent être divulgués ... Mais d'ici là, les élections seront passées et on ne peut pas empêcher les soupçons de germer et éclore en ce début de printemps.

Les vraies raisons de cet **assaut de démagogie** ? Il ne s'agit pas seulement de tout faire pour rendre le bilan gouvernemental présentable, il faut marteler l'idée que hors le **libéralisme sauvage** il n'est de politique économique et sociale nationale viable. Et **cacher la vérité** ! En fait, l'enquête Emploi situerait le taux de chômeurs à 9,8 % en 2006. **Rien n'a bougé depuis 2005 !**

Le rebond de la croissance repose essentiellement sur une conjoncture européenne pour le moins fragile. La France ne connaît pas plus d'embellie de l'emploi, chacun sachant à quoi s'en tenir sur les statistiques du chômage d'une part, la précarité nourrissant l'essentiel des postes créés d'autre part. Quant au pouvoir d'achat, chacune et chacun peut en mesurer la portée réelle. La France reste un pays de pression sur les salaires et de pauvreté de masse. Pis, la prétendue "relance" s'appuie sur une tendance inquiétante à l'**endettement des ménages français**, ce dernier atteint 66 % de leurs revenus disponibles. **Des millions de nos concitoyens ne peuvent plus, dans un pays développé comme le nôtre, gagner leur vie, répondre à leurs besoins et épargner pour des projets à long terme ou pour faire face aux aléas de la vie.** Le bas de laine devient l'autre levier fragile dans lequel puiser pour "consommer".

Rétablir la vérité sur le bilan réel de ce gouvernement et lui **opposer de vraies alternatives** est le défi relevé par Ségolène Royal. Des suppressions d'emplois annoncées encore récemment chez EADS, Alcatel-Lucent, ... à la volonté de livrer nos services publics aux appétits privés, la question d'une politique industrielle audacieuse est posée. Cela suppose de rompre radicalement avec la dilapidation des richesses créées

dans ce pays au bénéfice exclusif des appétits financiers. À un gouvernement qui se propose d'étrangler les finances publiques comme jamais, en réduisant en valeur réelle le budget de l'État et en privant de **milliards de cadeaux fiscaux à la frange la plus privilégiée de son électorat**, il s'agit d'opposer un autre usage de l'argent et des finances publiques.

Croissance, emploi, consommation : voilà trois chantiers qui méritent un vrai débat, parce qu'ils posent la question de véritables choix de société sur lesquels les Français attendent de vraies réponses, parce qu'elles conditionnent leur sort.

Pourquoi s'intéresser à la croissance ?

Mais pourquoi Ségolène Royal focalise-t-elle son attention sur la croissance ?

Au-delà des ressources que représentent la croissance pour les entreprises et l'Etat, l'une des raisons se trouve dans le **lien croissance-emploi**. Car il est possible d'établir une relation entre la variation du PIB et la variation de l'emploi. Lorsque le rythme de croissance du PIB s'accélère, celui de l'emploi salarié s'accélère aussi ; inversement en cas de ralentissement du PIB, l'emploi salarié ralentit. Une **croissance économique soutenue** va ainsi avoir **un impact favorable sur l'emploi**. L'augmentation du PIB signifie en effet que les entreprises produisent plus de biens et services ; elles investissent et embauchent donc.

Face aux chiffres catastrophiques du gouvernement de Droite, la question se pose alors de relancer la croissance. Les **moteurs de la croissance** passent par l'investissement dans l'éducation, la recherche ou les nouvelles technologies, notamment en **développant l'industrie et la recherche en vue d'une spécialisation internationale**.

Les secteurs susceptibles de constituer un gisement d'emplois dans des **secteurs non délocalisables** doivent également être encouragés.

Les autres indicateurs de la richesse d'un pays

Des indicateurs autres que le PIB ont émergé progressivement pour mesurer la richesse d'un pays. En effet derrière un indicateur, on trouve certaines conceptions philosophiques de la richesse, du développement, du progrès et de la justice sociale. Il faut donc s'intéresser aussi à des indicateurs alternatifs au PIB. Alternatifs dans ce sens où ils tiennent compte à la fois des **critères économiques**, des **critères humains et sociaux** et pour beaucoup d'entre eux des **critères environnementaux**.

Sur les 29 indicateurs recensés, l'on peut citer entre autres l'**indicateur de développement humain (IDH)**. Publié par le PNUD (programme des nations unies pour le développement humain) à partir de 1990, l'IDH se calcule à partir du PIB/habitant, de l'espérance de vie à la naissance et du niveau d'instruction. L'indice de **bien-être économique (IBEE)** repose lui sur 15 critères qui se rattachent à la consommation, aux stocks de richesse (économique, humaine et environnementale), aux inégalités, à la pauvreté et à l'insécurité économique. L'**ISEW (Index of sustainable economic welfare) ou bien-être économique durable** repose sur l'idée de développement durable.

Croissance et mesure

Pour celui qui ne trouve pas de travail, pour qui la vie n'est qu'une succession de cauchemars harassants, la croissance est une notion bien abstraite. Il comprend bien que l'arbre du square ne cesse de pousser. Mais il ne sait pas pourquoi, un jour, il s'est desséché et qu'il a fallu l'abattre.

Dans notre France rationnelle et scientifique, les mesures économiques globales ont toujours parues délicatement aléatoires et largement entachées d'interprétations plus ou moins partisans. La structure économique même de notre pays où de nombreuses activités essentielles sont dévolues à l'État, ne facilite pas des comparaisons avec d'autres pays qui ne jurent que par le privé et ses soi-disant capacités d'initiative. Ce n'est pas parce qu'un service est public qu'il ne participe pas à la richesse commune.

Pour un ménage, le calcul de la valeur du patrimoine n'est pas simple non plus. Qu'elle est la valeur résiduelle du réfrigérateur acheté l'an passé, fonctionnant avec un gaz ne détruisant pas la couche d'ozone ? Que vaut encore l'énorme téléviseur à écran minuscule, énergétivore en diable ? N'abordons même pas la valeur du patrimoine immobilier.

L'accord semble cependant s'être fait pour déterminer ce que pourrait être la richesse d'un pays, même si les façons de concevoir les activités sont très différentes. Cette mesure générale se nomme le Produit Intérieur Brut, qui, selon l'INSEE, possède trois définitions différentes :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ; c'est **le PIB "par la production"**
- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ; c'est **le PIB "par la demande"**
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte ; c'est **le PIB par les revenus.**

Reste encore à savoir si c'est évalué en Euros fixes ou en Euros variables compte tenu de l'inflation. Cette mesure glissante ne semble pas satisfaire les tenants d'un Euro fort, qui font tout pour qu'il s'apprécie par rapport aux autres monnaies, au bénéfice des importations, mais au détriment des exportations.

Quant à celui qui à la fin du mois, regarde son bulletin de salaire, il a une idée fort nette de ce que pourrait être la croissance de ces capacités à vivre. Mais il a aussi une idée bien claire de la mesure de l'augmentation de son loyer ou du prix de la baguette. La publicité lui fait croire qu'il aurait pu mieux dépenser en bénéficiant d'on ne sait quelle promotion censée se terminer dans la semaine et donc créer de la croissance par baisse des coûts. Ou alors, on arrête de manger de la baguette.

La croissance, c'est selon la définition classique de François Perroux, l'augmentation soutenue pendant une période longue d'un indicateur de production en volume, en pratique le PIB. On peut même tenter de faire un meilleur indicateur en divisant par le nombre d'habitants, pour tenir compte des variations de population, renforçant ainsi l'idée du gâteau et de la part de gâteau.

Quand survient une naissance à la maison, d'un seul coup, les coûts ne sont plus les mêmes. Si l'on s'en tenait à un strict

aspect économique instantané, c'est même une catastrophe. Il y a baisse des capacités de travail à l'extérieur et une bouche de plus à nourrir. Mais c'est une capacité vitale de croissance.

Dans un pays à forte capacité de production industrielle, à forte capacité d'innovation, il faut de moins en moins de sueur pour fabriquer un objet. Petit à petit, les machines se chargent des travaux les plus pénibles et les usines augmentent considérablement leurs pouvoirs de production. C'est vrai qu'il est délicat de bien adapter ces potentialités aux nécessités et de maîtriser la croissance des moyens. Mais il reste à déterminer qui peuvent être les bénéficiaires de ces gains de productivité, souvent considérables.

L'homme peut-il suivre la machine dans ces évolutions ? S'il y a augmentation permanente des exigences de rendement, au détriment même de la qualité du travail, s'il y a diminution permanente des temps de repos, s'il y a suivi permanent des possibilités des machines, s'il y a augmentation constante des charges de travail, alors c'est Zola. L'augmentation des cadences, aussi bien pour les tâches manuelles qu'intellectuelles, ne participe à la croissance que de façon dévoyée. Travailler plus, pour gagner plus et pour vivre moins !

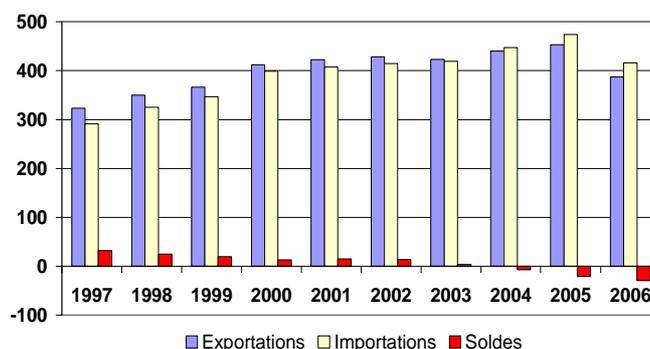
La nécessité est impérative : il faut distribuer les fruits de la croissance beaucoup plus équitablement. Si le pouvoir d'achat du plus grand nombre ne s'améliore pas, c'est toute la machine économique qui se grippe. Ce virus, nommé récession en économie, est bien difficile à soigner. **Notre méthode est simple, c'est le social, toujours le social.**

Commerce extérieur la France décroche et le gouvernement ne réagit pas

Après le **déficit record de 30 milliards d'euros en 2006**, le commerce extérieur français ne semble pas prendre la voie du rétablissement. Le déficit en février a même atteint 2,7 milliards d'euros, soit le **cinquième plus mauvais chiffre depuis le début de collecte des données** sous cette forme, après un déficit de 2,6 milliards d'euros en janvier ! Pour nos entreprises, pour nos emplois, pour notre croissance, cette situation est extrêmement préoccupante, **l'économie stagne.**

Le gouvernement invoque la facture pétrolière. Pourtant, au même moment, nos amis Allemands, qui subissent aussi l'augmentation du pétrole, enregistrent des excédents commerciaux records : 13,8 milliards d'euros pour ce même mois, un chiffre qui a par ailleurs été jugé décevant eu égard aux performances récentes du commerce allemand.

Evolution du commerce extérieur
durant les dernières années
(en milliards d'euros)



Les vraies raisons sont ailleurs. Nos exportations décrochent. Nous ne vendons pas assez en Asie. **Nos produits ne sont pas**

assez innovants. Nos PME ne sont pas suffisamment tournées vers l'exportation.

Le gouvernement porte une responsabilité lourde dans cette situation. Depuis 2002, il gaspille vraiment l'argent public avec des cadeaux fiscaux injustes et inefficaces. *Rien n'est fait pour préparer l'avenir.* La recherche est sacrifiée. L'innovation piétine. Nos PME ne sont pas soutenues à l'international. Aucune stratégie commerciale française et européenne n'est proposée face à l'Inde et à la Chine. La mondialisation change tout, le dumping social se généralise, mais *le gouvernement actuel ne fait rien !*

« La dette publique est devenue insoutenable ».

Aujourd'hui, *la dette publique dépasse les 1150 milliards d'euros*, soit 18.000 euros par Français. Depuis la mi-2002, la France s'est endettée de plus de 270 milliards d'euros, soit 2.000 euros par seconde !

En hausse de 8 points de PIB, la dette génère des intérêts chaque jour plus pesants : *avec 40 milliards d'euros en 2006, c'est le second budget du pays, après l'Éducation nationale mais devant la Défense nationale.*

L'état inquiétant de nos comptes est très largement imputable aux décisions des gouvernements de droite qui ont laissé filer les déficits publics depuis 2002. Ceux-ci ont été systématiquement supérieurs à 2,5% du PIB, c'est-à-dire le seuil à partir duquel la croissance française ne suffit plus à stabiliser la dette. *Cette dérive de la dette est imputable au choix de la majorité :*

- ✚ d'abaisser les impôts acquittés par les contribuables qui disposent soit d'un patrimoine élevé, soit de revenus conséquents, soit des deux. Injustes, ces cadeaux fiscaux n'ont permis aucune amélioration de la consommation et de la croissance car leurs bénéficiaires disposent d'une grande pension à épargner et non à consommer ;
- ✚ de rompre avec la maîtrise médicalisée des comptes sociaux. Depuis 2002, le déficit des comptes sociaux a triplé, ce qui représente un « trou » 40 milliards d'euros pour l'assurance maladie et de 50 milliards d'euros pour le régime général. La Sécurité sociale est désormais grevée de 80 milliards de déficits cumulés.
- ✚ de baisser les bras sur le front de la croissance. Malgré une croissance mondiale au dynamisme inégalé (5% par an, soit sa période d'expansion « la plus forte depuis le début des années 70 » selon le FMI), la croissance française est restée littéralement anémiée : 1,5% par an depuis 2002, soit deux fois moins qu'au cours de la dernière législature. Naguère locomotive de la zone euro, la France est désormais devenue la lanterne rouge : 10ème sur treize pays membres de la zone euro en 2006 !

Désendetter le pays, c'est rétablir la confiance en l'avenir. Ségolène Royal souhaite montrer aux Français que la gauche prendra à bras le corps la question de la dette, notamment car elle est :

- ✚ socialement injuste : ses intérêts enrichissent les rentiers, alors même que le remboursement des intérêts pèse sur l'ensemble de la population, y compris sur les catégories les moins favorisées ;
- ✚ économiquement irresponsable : elle obère massivement la capacité redistributive de l'Etat, réduit les marges de manœuvre des pouvoirs publics et sacrifie l'avenir en faisant peser sur nos enfants le poids de nos décisions.

Des efforts seront nécessaires. Pour qu'ils soient constructifs, Ségolène Royal s'oppose aux coupes aveugles dans les budgets et propose d'établir de nouvelles priorités et une nouvelle méthode.

L'essentiel est de *réduire la "mauvaise dette", celle qui sert à payer les dépenses courantes en lieu et place des investissements.* Lorsque la charge de la dette est telle qu'elle évince significativement d'autres dépenses, souvent urgentes, il s'agit là d'une situation condamnable, à laquelle il faut remédier.

C'est pourquoi Ségolène Royal propose une *profonde réforme de l'utilisation de la dépense publique* qui permettra de mener la décentralisation à son terme afin de permettre aux collectivités de *gérer plus et surtout mieux* : un euro dépensé doit être un euro utile. La France a besoin d'un État moderne qui fonctionne bien et diminue son train de vie. Pour y parvenir, il faudra *clarifier les compétences pour supprimer des dépenses inutiles et les nombreux doublons*, source de gaspillage. Les redéploiements seront mis en œuvre en fonction de cet objectif. Cette réforme, qui ne se fera pas au détriment de la qualité du service public, permettra de mettre des agents là où c'est nécessaire et en *réformant profondément un Etat trop centralisé.*

Pour que l'impôt qui finance la dépense publique soit également bien accepté, Ségolène Royal propose d'étendre la *démocratie participative* pour permettre aux usagers du service public de décider de l'usage des fonds régionaux.

Maîtriser la dette, c'est agir pour une France plus juste et plus forte

Pour autant, peut-on affirmer que la dette publique constitue un fardeau pour nos enfants ou pour les générations futures ?

- ✚ Oui, si cette dette a financé des dépenses de consommation courante ou si la charge de la dette freine la croissance économique,
- ✚ Non, si cette dette a financé des dépenses d'éducation, de santé, d'infrastructures ou d'équipements collectifs dont profiteront nos enfants, ou bien des dépenses de nature à soutenir la croissance et, par conséquent, le niveau de vie des générations futures.

Il découle assez logiquement de ces réponses intuitives l'idée d'une "règle d'or", que l'on retrouve dans la comptabilité des collectivités territoriales en France, et qui consiste à ne pouvoir financer par endettement que des investissements.

Nos enfants ne sont pas égaux devant la dette publique

Quels bons apôtres ! Quels cœurs sensibles ! Qu'ils sont soucieux de l'avenir, tous ceux (Dominique de Villepin, Thierry Breton, Nicolas Sarkozy et tant d'autres ...) qui s'inquiètent, les larmes aux yeux, du lourd fardeau que la dette publique pourrait faire peser sur les fragiles épaules de nos enfants ! Une question vient pourtant faire douter de la pureté d'intention de tous ces gens si bienveillants : cette dette n'aurait-elle pas, quand même, quelques bénéficiaires ?

Il est difficile, en effet, d'imaginer une dette sans créancier. Mais si tel est bien le cas, si la dette publique est due, comme toute dette, à des créanciers : tout le monde n'aurait donc pas à pâtir de cette dette publique. Certains pourraient peut-être même en bénéficier !

C'est, évidemment, loin des contes de fées de nos bons apôtres libéraux, très exactement ce qui se passe dans la réalité. *Les créances de la dette publique sont aux mains des heureux détenteurs des titres du Trésor public*, notamment les obligations assimilables du Trésor (OAT) émises chaque mois par l'Agence France Trésor, remboursables au bout de sept à cinquante ans. *Les détenteurs de ces titres empocheront, en 2006, environ 40 milliards d'euros* : six fois plus que le budget de la justice, 12 milliards de plus que le "financement de l'emploi". Au total, une somme équivalente au total des budgets de l'armée, de la diplomatie, de la justice et de l'intérieur (43 milliards).

Les créances de la dette publique sont donc aux mains des rentiers. Ceux dont François Mitterrand affirmait qu'"ils s'enrichissent en dormant". Et ces bienheureux créanciers de la dette publique pourront parfaitement transmettre leurs titres à leurs enfants. "Nos" enfants ne verront donc pas tous le poids de la dette peser sur leurs fragiles épaules. *Certains paieront les intérêts de la dette, d'autres les encaisseront*. Et avec une dette publique de plus de 1 000 milliards d'euros, cela représentera un sacré pactole pour tous les enfants de rentiers.

Mettre tous "nos" enfants dans le même sac relève donc de la supercherie. Les enfants des rentiers, loin de ployer sous le fardeau de la dette, en percevront les intérêts. Ce sont, par contre, les enfants de tous ceux qui ne bénéficient pas de cette rente qui devront payer. Un peu comme sur cette image de 1788 où l'on voit le clergé et la noblesse brandissant leurs sacs d'écus et se faisant porter par le tiers état... La manœuvre est grossière. Les libéraux espèrent pourtant qu'elle leur permettra d'atteindre trois objectifs.

Ils escomptent bien, tout d'abord, que le tapage qu'ils mènent autour de la dette de "nos" enfants leur évitera d'avoir à reconnaître l'origine de la dette publique : la baisse des impôts des riches et les intérêts payés chaque année aux rentiers. Les deux sont d'ailleurs liés, puisque c'est parce que les impôts des riches ont diminué que l'Etat a été obligé de leur emprunter les sommes qu'il ne leur prélevait plus sous forme d'impôt. Mais alors qu'avec l'impôt les sommes prélevées aux riches ne coûtaient rien à l'Etat, il n'en va plus de même avec l'emprunt. Le service de la dette (les intérêts versés aux rentiers, créanciers de la dette publique) est aujourd'hui le deuxième poste de dépenses de l'Etat, juste après l'éducation nationale. Avec la hausse des taux d'intérêts programmés par la Banque centrale européenne, il pourrait bien, d'ailleurs, devenir le premier.

Ils attendent, ensuite, de cette manœuvre qu'elle impose l'idée qu'il n'existe (complétée par la vente au secteur privé d'EDF-GDF ou d'autres services publics) qu'une solution au problème de la dette publique : *diminuer les dépenses publiques*. C'est ce qu'ils appellent la "pédagogie de la dette". Cette façon de rembourser la dette est évidemment la pire : *elle détruit le lien social, l'égalité entre citoyens, marginalise les plus pauvres et multiplie les ghettos*. La crise des banlieues de nos grandes villes vient pourtant de donner un avant-goût de ce qui peut advenir quand *les services publics reculent et désertent des quartiers entiers*.

Ils espèrent, enfin, que la manœuvre permettra d'occulter la solution qui pourrait autrement apparaître comme la plus évidente et la plus juste : augmenter les impôts des riches et baisser les taux d'intérêts des rentiers.

Relever nos universités, développer la recherche, favoriser l'innovation, voilà trois tâches prioritaires pour notre pays, qui sont le socle de la "société de la connaissance".

Elus socialistes chargés des politiques correspondantes en région, nous voulons donner une dimension régionale à la "société de la connaissance"

Les régions sont légitimes pour intervenir. Plusieurs d'entre elles ont élaboré des schémas régionaux dans ce domaine. Elles financent les établissements, favorisent la mobilité internationale et l'insertion professionnelle des étudiants. En 2006, elles ont apporté à la recherche l'équivalent du budget de l'Agence nationale de la recherche (ANR). Depuis 2004, cet effort s'est accru. Il n'en a pas été de même pour le gouvernement actuel qui n'a d'ailleurs pas associé les régions aux débats sur la loi d'orientation. Nous souhaitons, à l'avenir, que soit promue une politique coordonnée entre Etat et région, accordant de nouvelles responsabilités aux régions.

L'université exige des financements deux à trois fois supérieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui. Une politique ambitieuse est à promouvoir avec un Etat stratège définissant les grandes orientations et garantissant l'équité entre les territoires. Une gestion autonome des moyens affectés et un contrôle a posteriori sont aussi à mettre en œuvre. L'autonomie complète des établissements, comme le propose l'UMP, n'est pas notre position.

Les régions sont légitimes pour accompagner la professionnalisation des universités et s'intéresser à la vie étudiante. Le patrimoine immobilier universitaire pourrait aussi revenir aux régions. Une telle politique ne peut se concevoir qu'à deux conditions : l'évaluation partagée des domaines transférés et la péréquation financière entre régions. En outre, elle ne peut s'engager qu'après le vote d'une loi générale sur l'enseignement supérieur prenant appui sur les expériences existantes.

Si la recherche doit dépendre prioritairement du niveau national, il serait utile que les régions soient associées. La récente loi sur la recherche est une très grande déception : pas de programmation de l'emploi alors que les régions s'engagent pour financer des bourses de doctorat ou de post-doc. Les appels à projets de l'ANR réduisent les moyens courants de financement, et conduisent les laboratoires à se tourner vers les régions. De plus, l'Etat baisse la garde dans les futurs contrats de plan Etat-région. Il ne peut ainsi ignorer des collectivités qui s'engagent pour l'avenir. Nous proposons une contractualisation entre l'Etat, les régions et les établissements, fixant les orientations et les moyens apportés par chacun. Les régions pourraient alors définir les besoins de leurs territoires et assurer la gestion de la recherche appliquée entre laboratoires et PME-PMI. Les régions ont aussi vocation à diffuser la culture scientifique et technique. De telles actions demandent un potentiel scientifique local suffisant. Il peut être réuni par une coopération interrégionale.

L'innovation est un domaine où les régions sont "à leurs mains". Parlons de décentralisation mais aussi d'Europe ! Ce qui n'a pas été fait en 2004 devra l'être en 2007 : accorder aux régions la responsabilité de chef de file en matière économique, et transférer les moyens liés à l'innovation pour mieux cibler le soutien aux PME, favoriser l'embauche de chercheurs dans le secteur privé et créer des entreprises innovantes. Les régions financent déjà les pôles de compétitivité. Le niveau régional est bien adapté pour être l'interlocuteur privilégié des pôles. Dans le

Tribune libre publiée dans "Le Monde" le 20 janvier 2006 par Marc Dolez, Jean-Jacques Chavigné, Gérard Filoche, membres du conseil national du Parti socialiste.

même esprit, les régions sont prêtes à gérer les fonds européens.

Nous voulons confier aux régions des leviers nouveaux pour favoriser la réussite des jeunes, et assurer le développement régional à partir de la recherche et de l'innovation.

Nous nous engageons auprès de Ségolène Royal pour affirmer ces orientations.

Liste des signataires

LAURENT BEAUVAIS (région Basse-Normandie), ALAIN BENETEAU (Midi- Pyrénées), ROGER FOUGÈRES (Rhône-Alpes), JEAN-YVES LE DÉAUT (Lorraine), ANDRÉ LESPAGNOL (Bretagne), JEAN-FRANÇOIS MACAIRE (Poitou-Charentes) sont vice-présidents chargés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Appel de présidents et d'anciens présidents d'universités.

"Face à la menace d'un nouveau déclassement des Universités, de leurs formations et de leurs laboratoires, nous, présidents et anciens présidents d'université, faisons appel à Ségolène Royal, candidate socialiste, pour qu'elle engage résolument le pays dans la perspective d'un renouveau des Universités. Elle seule est capable d'incarner aujourd'hui l'espoir d'un changement de cap nécessaire". Quatorze présidents ou anciens présidents d'université appellent à voter Ségolène Royal.

La France souffre d'un sous investissement massif et reconnu dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche : exemple unique au monde, elle consacre moins d'argent à un étudiant qu'à un lycéen. Pourtant, depuis des années, les Universités ont accompli un effort sans précédent pour former au mieux un nombre considérablement accru d'étudiants. Elles ont notamment su adapter les diplômes délivrés aux standards européens et, sans renoncer à une formation théorique de haut niveau, offrir des formations professionnalisées de grande qualité. Seules ou avec les organismes de recherche, elles ont su promouvoir, une recherche de haut niveau en regard des moyens consentis ; elles ont su se doter de instruments pour que cette recherche débouche sur l'innovation et la création d'entreprises. Elles ont su amorcer les regroupements et synergies qui pourraient dans l'avenir, pour autant qu'on leur en fournisse les moyens, leur redonner dans la compétition mondiale une place en rapport avec la tradition d'excellence de notre pays.

La crise de la recherche, survenue en 2004, a bien montré la nécessité d'augmenter les moyens pour la recherche en France, de simplifier et mieux coordonner son organisation, d'affirmer à la fois le rôle central de la recherche fondamentale - socle d'un progrès durable - et la place des universités dans les dispositifs territoriaux qui s'organisent pour structurer les secteurs économiques de pointe à l'échelon mondial. Il faut surtout remettre résolument les universités au centre de tous les enjeux. La loi sur la recherche, loin d'améliorer la situation a une fois de plus laissé de côté les universités, les promesses financières n'ont pas été tenues et les universités françaises se paupérisent chaque année un peu plus. Certains établissements sont même notoirement en dessous des normes de sécurité. Alors que la communauté scientifique demandait simplification et transparence, la loi sur la recherche n'a fait qu'empiler des structures nouvelles, opaques et

bureaucratiques, d'où ont disparu les représentants des universitaires.

Chacun sait que l'égalité des chances est pour partie un leurre dans notre pays et que la ségrégation scolaire et universitaire aggrave les ségrégations sociales et spatiales. Par ailleurs trop d'étudiants s'engagent dans des filières qui ne pourront leur offrir les débouchés qu'ils attendent. Il est donc indispensable de mettre en place une orientation efficace qui permette à chaque étudiant de faire ses choix en toute connaissance de cause.

Donner aux universités des conditions d'accueil et de travail comparables aux standards internationaux est une urgence, mais après cinq années de pouvoir sans partage, les gouvernements de Jean Pierre Raffarin et Dominique de Villepin, dans lesquels Nicolas Sarkozy avait une place éminente, n'ont rien fait pour améliorer le système universitaire français. A l'évidence, une autre politique est nécessaire qui prenne mieux en compte l'avis des citoyens et des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui soit tout à la fois plus attentive au rayonnement de la recherche française, à ses retombées économiques, sociales et culturelles, à la réussite du plus grand nombre d'étudiants dans nos universités et à leur insertion professionnelle durable.

Les propositions du candidat de l'UMP à la présidence de la république, loin d'apporter des réponses concrètes à ces enjeux, font courir le risque d'une université à deux vitesses ciblant quelques établissements pour des opérations de prestige, sous dépendance massive de fonds privés, sans réelle volonté d'aménagement de l'ensemble du paysage national de l'enseignement supérieur. Qui peut croire un seul instant les promesses pharaoniques d'un candidat qui aligne les milliards de dépenses nouvelles tout en s'engageant à réduire à la fois la dette publique et les prélèvements obligatoires ? Qui peut croire à une relance de l'emploi scientifique alors que l'on avance une nouvelle fois l'objectif d'une réduction drastique des effectifs de fonctionnaires ?

Face à la menace d'un nouveau déclassement des Universités, de leurs formations et de leurs laboratoires, nous, présidents et anciens présidents d'université, faisons appel à Ségolène Royal, candidate socialiste, pour qu'elle engage résolument le pays dans la perspective d'un renouveau des Universités. Elle seule est capable d'incarner aujourd'hui l'espoir d'un changement de cap nécessaire, loin des injonctions péremptoires du passé et des arrogances du présent, et garantissant le développement d'un service public de qualité dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est pourquoi nous apportons notre soutien à sa candidature à la Présidence de la République.

Liste des signataires

GILBERT BEREZIAT (Université Pierre et Marie Curie), BERNARD BOSREDON (Université Sorbonne Nouvelle-Paris3), SYLVIE FAUCHEUX (Université de Versailles Saint-Quentin), FRANÇOIS FERAL (Université de Perpignan), JEAN CLAUDE FORTIER (Université de Bourgogne), ROBERT FOUQUET (Université de Saint-Etienne), MARC GOUTARD (Université Rennes 2), MICHEL KAPLAN (Université Panthéon Sorbonne-Paris 1), RICHARD LIOGER (Université de Metz), GEORGES MAILHOS (Université de Toulouse 2), RICHARD MESINA (Université d'Evry val d'Essonne), GEORGES MOLINIE (Université de la Sorbonne paris 4), REMY PECH (Université de Toulouse 2)

La multinationale américaine StorageTek (leader mondial dans le stockage et l'archivage des données informatiques de masse) a empoché 23,5 millions d'euros d'aides publiques en 1992, promettant de créer 470 emplois en sept ans. Le contrat n'a pas été respecté. Elle ne paiera pourtant pas les pénalités prévues (3,5 millions d'euros). La dette a été effacée par le conseil municipal de Toulouse.

Et, cerise sur le gâteau, un avenant à la convention initiale permet à StorageTek d'échapper à la création des 350 à 370 emplois non réalisée, une manipulation permettant à l'entreprise de louer des espaces à d'autres sociétés et bénéficiant ainsi de l'enregistrement sur son propre compte des emplois existants sur le site. Cette astuce porterait les aides publiques au niveau record de 230 000 euros (1,5 millions de francs) par emploi. Pourtant, StorageTek annonçait pour 2002 des résultats financiers positifs supérieurs aux prévisions... Et le solde de trésorerie est passé de 280 à 453 millions de dollars.

Les aides furent très variées : primes d'état pour l'emploi et l'aménagement du territoire, dispense de taxe professionnelle, déplacement du chenil de la SPA par la ville de Toulouse, rabais sur la vente des terrains consenti par la ville de Toulouse, prise en charge des frais d'assurances de l'entreprise par la ville de Toulouse, dispenses de paiement du crédit-bail à la ville de Toulouse, financements de locaux, de mobiliers, d'aménagements extérieurs et intérieurs de l'usine, de l'accès au parc de la Ramée, par la ville de Toulouse, prise en charge des branchements aux réseaux (télécoms, EDF-GDF, eau, voirie d'accès) par la ville de Toulouse, anticipation des travaux de la rocade Arc-en-ciel par le conseil général, financement de la formation professionnelle et d'une partie de la recherche par le conseil régional.

Pourquoi n'y a-t-il eu aucun contrôle du respect des engagements ? Pourquoi n'a-t-on pas aidé les entreprises toulousaines du secteur (ATG-Cygnét, JOB.) ? Bien des zones d'ombres qui auraient été éclaircies si la loi Hue avait vu le jour...

Rendre aux patrons leur vrai métier !

La Proposition n°4 du pacte présidentiel donne la priorité à l'investissement des entreprises, avec un taux d'impôt pour les sociétés plus bas si le bénéfice est réinvesti, et plus haut s'il est distribué aux actionnaires.

Il est clair que la façon dont le métier de chef d'entreprise a évolué dans ces dernières décennies fait débat. Bon nombre de nos managers, d'ailleurs, regrettent ouvertement d'être devenus des générateurs de profit, des engraisseurs d'actionnaires, plus que des gestionnaires d'entreprises, et cela même s'ils sont pour cela grassement rétribués...

L'objectif de Ségolène Royal est de rendre aux patrons leur métier. Et s'ils n'y viennent pas d'eux-mêmes, de les encourager fiscalement !

Le prix d'un bien, d'un service, est proportionnel à sa rareté. Ainsi, faire venir Zidane dans son équipe peut s'avérer coûteux, mais il possède une habileté rare, il excelle dans sa catégorie, comme Salvatore Dali ou Woody Allen !

Mais que justifie qu'un homme touche 500 fois le smic alors qu'il est capable dans le même temps de faire la preuve de son incurie, comme ce fut le cas de Jean-Marie Messier, qui, en l'espace de 6 mois de présence (et 5,63 millions d'euros de salaire) arrive à dynamiter une entreprise datant de Napoléon III (La Générale des Eaux devenue Vivendi-Universal), et qui, renvoyé, a la prétention de partir avec un golden parachute de 20,5 millions d'euros ! De Philippe Jaffré, débarqué de la présidence d'Elf Aquitaine en 1999 avec un chèque de 10 millions d'euros, net de toute imposition, et 30 millions de stock-options ! De Serge Tchuruk qui, par ses choix hasardeux, conduisit Alcatel au bord d'un gouffre dans lequel il a fait plonger des milliers de salariés ! Ou de Pierre Bilger, quittant la présidence d'Alstom avec 5,1 millions d'euros au moment précis où il annonçait des pertes de 1,43 milliards d'euros et 5 000 suppressions d'emplois ! Et récemment de Noël Forgeard qui, à ses 6,1 millions d'euros d'indemnités de départ et à sa prime de non-concurrence de 2,4 millions d'euros, bénéficiera quand même de la retraite-chapeau "maison" des administrateurs

d'EADS de 100.000 euros par mois !. La liste est longue, les scandales sont légions, qui ont ces dernières années, défrayé la chronique !

Le scandale prend des allures humiliantes pour chacun des Français lorsqu'il est impacté jusque dans son porte-monnaie. Qu'on rembourse les turpitudes du Crédit Lyonnais, c'est encore relativement indolore, mais lorsque la facture de gaz augmente en 2006 de 17,8%, et que, dans le même temps GDF fait un bénéfice record de 2,3 milliards, et Jean-François Cirelli s'attribue une augmentation de 21% (433 593 euros en 2006), **c'est une provocation intolérable.**

Pourquoi rappeler tout cela ? **Parce que ces bakchichs sont le moyen de faire taire les scrupules des patrons.**

Il faut changer la fonction de chef d'entreprise.

Un chef d'entreprise doit travailler à faire fructifier sa société (Ségolène Royal, dans le Challenges du 29 mars, s'exprime clairement sur la question, souhaitant que les entreprises fassent des profits), mais aussi à faire vivre son bassin d'emploi. **Il faut valoriser l'outil de travail, y réinvestir les bénéfices, et faire vivre les familles.**

C'est tout le sens de la politique de Ségolène Royal. D'autant que les aides aux entreprises (65 milliards d'euros en 2006) sous forme d'exonérations d'impôts, qui sont éminemment utiles, bien sûr, sont parfois détournées.

Depuis la vieille promesse du CNPF (l'ancêtre du MEDEF) à Raymond Barre, de créer des milliers d'emplois si les charges sociales venaient à baisser, **le patronat français a, grâce à ce chantage, engrangé des fortunes immenses !** Les sociétés demandent toujours plus pour pouvoir **goïnfrer toujours plus les actionnaires**, puisque c'est à ça qu'elles semblent servir désormais ! Et ce, parfois, au **mépris des travailleurs !** Combien de fois a-t-on noté que le cours d'une action monte lorsqu'on annonce un plan de licenciement ?

On ne compte plus les entreprises aidées qui ont ensuite délocalisé, ou dégraissé alors qu'elles arboraient une insolente santé. Daewoo, Metaleurop, Michelin, Nestlé-Marseille, Lustucru-Riz à Arles, la liste est longue ! L'exemple de Nestlé est criant : l'usine était bénéficiaire à 10% ! Insuffisant pour les actionnaires ! 427 personnes dehors, et une nouvelle usine montée en Russie... Autre exemple, celui de StorageTek, à Toulouse (voir l'encart).

Il y a du travail sur le chemin de la moralisation des entrepreneurs. Même les américains reconnaissent certains abus ! Une loi (Sarbanes-Oxley), adoptée à l'été 2002 prévoit l'obligation, pour les entreprises cotées en Bourse, de mettre en place un « numéro vert » où des employés pourront dénoncer anonymement les malversations, détournements de fonds, falsifications et autres manipulations comptables dont ils ont été témoins. Ambiance...

En France, Il y a encore bien du boulot : La loi Hue (retoquée en décembre 2002) préconisait la transparence sur l'utilisation de l'argent des contribuables, la démocratie, en associant les élus, le patronat, les représentants syndicaux et associatifs au suivi des accompagnements financiers, et l'efficacité réelle des aides publiques en faveur de l'emploi. Presque clandestinement, la droite a enterré la loi, à la plus grande satisfaction du MEDEF.

Il faut pourtant moraliser ce monde des affaires !

Ségolène Royal se garde bien de stigmatiser le patronat, auquel, au contraire, elle rendra ses lettres de noblesse. Ainsi, les aides seront maintenues mais réorientées vers l'innovation et la recherche (proposition n°1), vers les PME avec la création d'un fond public régional (proposition n° 3), et dans l'aide aux créateurs d'entreprises (proposition n°5).

C'est une nouvelle façon de comprendre le rôle de l'entreprise... C'est aussi ça, la nouvelle façon de faire de la politique

Délocalisations, précarité, ...ce qui empêche de travailler tous

Pourquoi n'y a-t-il pas de plein emploi ? La question semble ridicule, tant nous sommes habitués à vivre dans un monde de chômage massif. Les plus jeunes d'entre nous n'ont jamais rien connu d'autre. Mais les plus âgés savent qu'il n'en a pas toujours été ainsi. La France de l'après seconde guerre mondiale a connu trente années, dites les trente glorieuses, de forte croissance constante et de plein emploi. *Alors, pourquoi tout a-t-il basculé dans la seconde partie des années soixante-dix, et pas seulement en France ?*

La réponse est difficile, nous manquons toujours de recul tant nous vivons encore dans le choc et les conséquences de ce basculement. Il y eut sans doute la conjonction de plusieurs causes dont la superposition a amené ce qu'on a appelé « La Crise » qui dure encore. Tout d'abord *le « choc » pétrolier de 1973* résultant de l'augmentation du prix du pétrole, lié à un embargo décrété par l'OPEP suite à la guerre du Kippour, augmentation considérée alors comme catastrophique pour nos économies occidentales. Puis la prise de conscience que pour soutenir notre développement, nous recourions à une *inflation bien pratique pour réduire la valeur relative du coût des crédits liés à nos investissements collectifs et individuels*, inflation que le choc pétrolier et la hausse du prix des matières premières ne faisait qu'accroître. Aussi, après les grandes privations et destructions de la guerre, les besoins en développement nouveaux - logement, modernisation des infrastructures, créations d'entreprises satisfaisant à la *frénésie de consommation* -, commençaient à être comblés.

Ces trois facteurs de la crise semblaient conjoncturels, à court terme, et la sortie de crise était promise tous les six mois par le gouvernement. Il a fallu la longue survivance de la crise depuis trente ans pour comprendre progressivement qu'il n'y aurait pas de retour aux trente glorieuses. Mais une analyse plus détaillée montrerait que les trois facteurs cités ci-dessus ne sont pas les causes fondamentales de la situation.

Dès les années soixante, le *productivisme de la nouvelle société de consommation* commençait à faire l'objet de critiques politiques et écologiques. Mai soixante-huit est resté comme le symbole de cette contestation de l'idéologie des trente glorieuses. Les économistes, penseurs et écologistes ont aussi alors remis en cause la vertu de la notion même de croissance. En 1972 le Club de Rome produisait son fameux rapport militant pour une croissance zéro ou du moins réduite. Ce n'est sans doute pas un hasard si Raymond Barre, membre de ce Club de Rome, devint premier ministre pour cinq ans en 1976 et fixa pour objectif la rigueur et le combat de l'inflation.

En fait, les économistes du monde entier et les organismes régulateurs mondiaux comme la banque mondiale avaient décrété la guerre à l'inflation et donc à une croissance forte. Et les mêmes organismes se mirent aussi à *faire pression sur les gouvernements et les économies pour imposer l'idéologie monétariste* (souvent qualifiée de néolibéralisme en France) de l'*école de Chicago*, idéologie de vérité des prix, de lutte contre l'inflation, de dérégulation des protections sociales du travail et des protections douanières.

Curieusement, écologie, pensée gauchiste soixante-huitarde et néolibéralisme effréné ont ainsi œuvré dans un concert improbable pour créer cette crise.

Naïvement, ou alors en mentant par omission, les économistes voulaient nous faire croire qu'en combattant l'inflation et en gardant une croissance faible, on combattrait le chômage qu'ils liaient à un manque de compétitivité des entreprises due aux charges salariales. Bien évidemment, l'inflation une fois vaincue (en apparence) et la croissance stabilisée en dessous de 3 %, il s'avère que le chômage n'a fait que croître. Un peu de bon sens aurait permis plus de clairvoyance que les théories de prix Nobel d'économie !

Un autre aspect néfaste de cette idéologie néolibérale qui guide nos gouvernements, est qu'au nom de la vérité des prix, de la non intervention de l'état, *notre tissu industriel est parti en lambeaux. Faillites, délocalisations* en sont les signes évidents. Plus aucun plan de développement industriel, abandon à la compétition internationale de nos services et industries publiques, ont amené à une *désertification industrielle* du territoire Français, qui s'est ajoutée à une première désertification des emplois agricoles liée au développement productivistes de l'agriculture et à la politique de production intensive des trente glorieuses. Pire, le remplacement des "capitaines" d'industries des années glorieuses par des *"financiers" sans culture industrielle et tournés uniquement vers les bénéfices à court terme des actionnaires*, amène des phénomènes nouveaux de licenciements massifs ou de délocalisation d'industries ou de services pourtant largement bénéficiaires. C'est que dans une économie maintenue en-dessous de 3% de croissance, il est impossible, sans réduire les coûts en personnel, de faire une croissance des *bénéfices de plus de 15%* comme cela est pourtant *demandé aujourd'hui par les fonds de placement*.

A la situation française caractérisée par un chômage aux alentours de 10-12% on oppose la situation des Etats-Unis qui, soumis à la même idéologie néolibérale, ont cependant le plein emploi (chômage résiduel inférieur à 4%). Sommes nous plus mauvais qu'eux, n'avons nous pas encore assez pris de l'amère pilule du néolibéralisme pour pouvoir prétendre retourner au paradis du plein emploi ? En fait, les chiffres cachent une réalité toute autre. Les emplois précaires, non qualifiés, sous-payés (pas de SMIC là-bas !) sont ce qui permet aux statistiques du chômage d'être si basses dans ce pays. Ces petits boulots, ont largement disparu en France. Du poinçonneur du métro au pompiste qui vous servait en essence et vérifiait votre véhicule pendant ce temps, des laveurs de voiture aux cireurs de chaussure, autant de petits boulots qui existent toujours aux U.S. mais plus en France. Aujourd'hui ce sont même les caissières de supermarchés qui risquent d'être remplacées par des caisses automatiques. Alors, toujours plus de chômage ou des emplois sous-payés et précaires ? *Les sirènes du néolibéralisme d'un Sarkozy nous tentent vers cette voie à l'américaine, ce qui ne laisserait que le choix entre la misère d'un chômage qui ne serait plus pris en charge et la précarité des petits boulots sous-payés du pays de Bush.*

Y-a-t-il une voie autre qui permette de réduire le chômage sans céder à ces sirènes néolibérales, de relancer la croissance sans rentrer en conflit avec les nécessités écologiques ? Cela semble impossible. Et pourtant, *ce sont bien les prémisses d'une solution globale satisfaisante et paradoxale que propose Ségolène Royal dans son pacte présidentiel.*

Croissance durable et emplois non délocalisables

La pensée de Ségolène Royal est charpentée par la logique de ce qu'elle appelle les cercles vertueux. Pour elle, tout se tient, les problèmes sont liés et forment des cercles vicieux. On ne peut alors résoudre les problèmes indépendamment les uns des autres. Pour échapper aux cercles vicieux, il faut mettre en œuvre des mesures complémentaires de niveaux différents, mesures qui vont entrer en résonance et se renforcer mutuellement pour former des cercles vertueux dont émergeront de réelles et durables solutions aux problèmes pris dans leur ensemble. Cette **approche "écologique"** de la pensée est nouvelle dans le monde politique et souvent incomprise. Dès lors l'expression écrite, forcément linéaire et non plus circulaire, telle qu'exprimée dans les cent propositions du pacte présidentiel par exemple, perd un peu de la force novatrice et de la profondeur de cette pensée, ce qui la rend difficile à exactement communiquer dans sa richesse et sa cohérence.

Ainsi Ségolène Royal propose quelques mesures spécifiques et significatives pour **lutter contre la précarité, le chômage et créer des emplois durables**. Mais en fait c'est l'ensemble de ses cent propositions qui entrent en résonance pour former un cercle vertueux dont émerge une réelle solution, globale et porteuse d'une vision d'avenir.

Au cœur de tout, pour Ségolène Royal, "il y a d'abord **l'éducation**, encore l'éducation, toujours l'éducation", le pilier central de son pacte. Parce que la principale ressource pour survivre et profiter de la mondialisation, individuellement, et collectivement comme nation, c'est l'intelligence, la culture, la recherche. Il faudra s'adapter en permanence, montrer une agilité de l'esprit, une capacité d'innovation qui ne vont pas sans un haut niveau d'éducation et d'ouverture des individus.

Ensuite, il faut résister aux sirènes du néolibéralisme, dont l'ultime avatar est incarné par Sarkozy, et qui inspire fortement la commission européenne. Cela veut dire **refuser la dérégulation sociale, les contrats précaires, la dislocation des solidarités**. Tout un ensemble de mesures bien de gauche, dont le pacte de Ségolène Royal est riche, ce qui répugne aux néolibéraux. C'est que le néolibéralisme qui veut se faire passer pour un pragmatisme est bien une idéologie, inflexible, intégriste, terroriste même, en ce que ses échecs ne font que renforcer ses certitudes.

Résister au néolibéralisme c'est aussi, loin de tout dogmatisme anticapitaliste, avoir la volonté de reprendre en charge le **développement industriel du pays**, non plus pour replâtrer les dégâts de la mondialisation mais **pour anticiper**. Il s'agit bien de recréer une dynamique de l'investissement et de la création d'emplois durables, par des aides appropriées et adaptées au plus près des territoires en **confiant aux régions de larges responsabilités en la matière**.

Résister au néolibéralisme c'est aussi **investir dans la recherche, l'innovation**, reprendre la maîtrise, aujourd'hui négligées par la droite, de nos capacités intellectuelles en fuite vers d'autres contrées plus favorables. Il ne faut pas oublier que les zones de concentration et de formation de chercheurs sont aussi les noyaux de zones d'activité à forte valeur ajoutée.

Ainsi, politique d'industrialisation réappropriée par l'état, aides aux investissements créateurs d'emplois durables, recherche et éducation forment les éléments clefs d'un cercle vertueux.

Tout cela ne va pas sans une **croissance plus forte**, nécessaire pour financer dans la durée cette politique et **pérenniser les emplois créés**. Mais si une telle croissance était tournée seulement vers un redémarrage de consommation futile, à coup de **baisses d'impôts pour les plus riches** par exemple comme le propose **Sarkozy**, non seulement les investissements nécessaires à une telle politique ne feraient qu'**accroître la dette**, déjà colossale, mais aussi un **accroissement de notre déficit commercial et des délocalisations** seraient à redouter, la concurrence internationale, en particulier asiatique ou allemande, étant mieux à même de répondre aux besoins des consommateurs en termes de prix ou de qualité. Autrement dit, la relance par la consommation n'est plus un élément de solution pertinent dans le cadre de la mondialisation (évidemment nous ne parlons pas ici de la forme de relance" liée à une **plus juste répartition des richesses**, qui ne peut de toutes manières se faire sans déjà avoir une croissance soutenue suffisante). D'autant plus, que la **lutte contre les gaspillages des ressources, contre la pollution et contre le réchauffement climatique** s'oppose à un retour au consumérisme frénétique.

Ce qu'il faut donc c'est une **nouvelle forme de croissance, durable** et qui ne soit pas liée à une relance de la consommation gaspilleuse et ne crée pas d'activités facilement délocalisables. Et là se trouve la proposition la plus originale et la plus visionnaire de Ségolène Royal, qu'on pourrait résumer ainsi : **faire du souci écologique une source essentielle de croissance durable et créatrice d'emploi**. Ce sont les mesures 60 à 68 du pacte rappelées au début de ce numéro. C'est véritablement ici que se trouve l'élément novateur qui clôt définitivement le cercle vertueux et permet de résoudre la question notée à la fin de l'article précédent : "y-a-t-il une voie qui permette de réduire le chômage sans céder aux sirènes néolibérales, de relancer la croissance sans rentrer en conflit avec les nécessités écologiques ?" La réponse est oui, mais au prix d'un **profond effort de réinvention de notre futur**. Dans le souci écologique les candidats de la droite ne voient qu'une concession à la mode ou au mieux une action préventive pour se prémunir de catastrophes, Ségolène Royal y voit au contraire la clef de voûte de la résolution de la crise débutée il y a plus de trente ans. Tout se tient et la solution est dans les termes même de la question : **croissance et écologie ne doivent plus être opposées mais au contraire s'appuyer l'une sur l'autre**.

Faire de la France le pays même de l'excellence environnementale, comme l'ambitionne Ségolène Royal, ce n'est pas qu'un slogan écologiste destiné à plaire aux bobos, c'est beaucoup mieux, beaucoup plus fondamental, car c'est **créer des emplois durables et non délocalisables, une véritable croissance écologiquement et économiquement saine et durable**, c'est donner à notre pays une compétence distinctive dans la compétition technologique et agricole, c'est remodeler le paysage rural Français, vers **plus de qualité, plus d'humain**, ce qui ne va pas sans nécessiter et susciter le redéploiement des **services de proximité** (santé, éducation, loisirs, etc.) dans les zones rurales. **Tout se tient** ... La recherche, l'éducation, la qualité de notre nourriture, la pureté de l'air, la décroissance du chômage, la lutte contre les précarités, la lutte contre le néolibéralisme, le **renouvellement de l'intérieur et par la preuve de l'élan européen**, le remodelage du paysage Français, le réaménagement humaniste du territoire, la lutte pour la survie de notre espèce **Tout se tient**.

L'imposture du "travailler plus, gagner plus"

C'est un des nombreux slogans faciles de la droite libérale et donc de Sarkozy : *"Travailler plus pour gagner plus"*

Pas le temps choisi des débats d'hier pour travailler moins, mieux et tous. Ringard !

Pas le temps choisi libéré du travail pour se créer soi-même en créant du lien social, de la reconnaissance et de la connaissance dans son environnement local ! Non ce temps choisi là n'est plus à la mode !

Cela paraît tellement simple à première vue, permettre à ceux qui le veulent de faire des heures supplémentaires, ou même de travailler le dimanche, pour avoir un meilleur salaire... Evidemment tout le monde aimerait avoir un meilleur salaire ! Mais il faudrait déjà que les rémunérations soient au niveau du travail accompli et permettent à tous de vivre correctement, c'est à dire de se loger et de se nourrir. Avant de demander aux salariés de faire encore plus d'heures, il faudrait peut-être vérifier que les salaires sont justes. Car *depuis cinq ans, les heures supplémentaires entre 35h et 39h ne sont plus rémunérées avec 25% de plus mais 10%. Donc avec Sarkozy, depuis 5 ans, c'est "travailler autant et gagner 15% de moins". Voici, la première imposture de son slogan.*

Le magicien Sarkozy, en accélérant la régression de la pensée sur les thèmes aussi importants que le contrat social, le travail et la reconnaissance, les temps sociaux et de la vie, qui étaient au centre du débat sur le temps choisi, nous prépare aux catastrophes. *Catastrophes programmées de la croissance des inégalités légitimées au nom d'une guerre économique sans frontières, où le dernier vainqueur est toujours celui qui meurt le dernier ?*

Révolutionnaire Sarkozy qui veut le changement par les catastrophes ? Magicien ou usurpateur pour avoir inversé le contenu donné au mot temps choisi ?

Car cet *argument simpliste* ne tient pas longtemps quand on réfléchit un peu et que l'on se rend compte que *les employés ne sont jamais maîtres de leur emploi du temps*. C'est bien le chef d'entreprise qui décide du rythme du travail dans son entreprise et le chantage à l'emploi, dit ou non dit, est toujours présent quand il y a un chômage fort. Si les magasins ouvrent le dimanche il faut des employés qui acceptent de travailler le dimanche. Pour les autres, passez votre chemin... C'est pour cela qu'il y a une durée légale du travail qui a diminué régulièrement avec le temps. *Le droit du repos hebdomadaire, le droit d'avoir du temps libre pour soi et pour sa famille doivent rester la règle.*

Combien de salariés n'ont pu poser leurs vacances bien méritées aux dates qu'ils voulaient ? Des millions.

Combien de salariés se sont vus imposées des heures supplémentaires (avec : tu les fais ou la porte. D'ailleurs, avec les millions de chômeurs derrière la porte, le patron n'a même pas besoin de le dire) ? Des millions.

Combien de salariés ont fait ces mêmes heures, sans être payés ? Des millions.

Combien de salariés se sont vus imposées des heures de chômage technique ? Des millions.

Il n'y a que dans le monde du travail virtuel du programme Sarkozy que le salarié choisit de faire des heures supplémentaires quand il veut pour gagner plus ! Ou que le patron "offre" des heures supplémentaires, s'il n'a pas de commandes. Car les études d'organismes officiels (comme par exemple le CERC, centre d'Etude et de Recherche sur les Coutés) démontrent que en deçà de 3 % : "la croissance ne mord pas sur le chômage", qu'au-delà des chiffres officiels *7 millions de personnes en France cherchent un emploi*, et que *25 % des salariés sont "surqualifiés" par rapport au poste qu'ils exercent*. Et nous savons bien qu'avec une productivité du travail

supérieure à la croissance depuis 1975, *en l'absence de partage c'est forcément du chômage en plus !*

Travailler plus : oui, des millions de travailleurs le veulent, Les millions de travailleurs précaires avec leurs emplois à temps partiel subi... aimeraient bien avoir un emploi à temps complet. Les trois millions de chômeurs aimeraient bien travailler tout court.

Avoir le libre choix de travailler 35h ou 50h, *cette liberté supposée n'est pas pour les employés mais pour les chefs d'entreprise, et elle se nomme flexibilité*. Car là aussi, Sarkozy fait quelques cadeaux au patronat sans efficacité économique. Il veut rendre moins chères ces heures supplémentaires : baisse de charges, défiscalisation... Alors, ces heures coûteront moins cher. Mais alors, pourquoi le patron embaucherait-il ? Autant pressurer ses salariés qui ne rechigneront pas avec l'argument du chômage. Pourquoi faudrait-il préférer deux salariés travaillant 35h par semaine à un salarié travaillant 70h par semaine ? Dans le premier cas ils cotisent tous les deux sur la base de 35 heures, dans le second un seul cotise ... sur la base de 35 heures également ! Avec le "libre choix" donné au patron, gageons que celui-ci n'embauchera pas ! *Avec une telle mesure le chômage n'est pas combattu mais renforcé*. Sans compter qu'il y aura *moins de recettes pour la sécu* (que Sarkozy veut détruire pour la privatiser) et la retraite, et que ces horaires de travail auront sans aucun doute des *impacts négatifs sur la vie de famille, la santé ...*

Voici donc l'imposture, la proposition inefficace économiquement et socialement de lutte contre le chômage et le pouvoir d'achat de Sarko. C'est un choix de société, c'est celui de Nicolas Sarkozy présenté de manière trompeuse et simpliste pour ne pas révéler le lot d'injustices sociales qu'il suppose.

Ce n'est pas notre choix !

Avons-nous tort de constater que nous payons de plus en plus cher un mal être croissant, entre "ceux qui pètent les plombs à trop travailler" (responsables du record français de consommation en anxiolytiques !) et "ceux qui pètent les plombs à ne pas du tout travailler et qui se demandent pourquoi se lever le matin" (puisque seul le travail salarié est reconnu utile !).

Avons-nous tort de rêver à une mutation de société provoquée par un temps choisi qui modifie progressivement nos valeurs et notre manière de vivre ensemble ? Avons-nous eu tort de croire qu'en dernier recours *la vraie richesse est le temps qu'il nous reste à vivre avant de mourir* ? Et que donc décider de *faire de la libération du travail contraint un temps collectivement choisi, peut être un choix de Société* ? Pour *sortir de l'économisme*.

La "revalorisation du travail" de Sarkozy Que risque-t-il de se passer ?

Premier risque : tassement du taux horaire de salaire à terme et introduction dans les négociations salariales d'un élément fiscal qui en est aujourd'hui absent. L'employeur peut au moment de l'embauche présenter un salaire équivalent à la durée légale tout en faisant "miroiter" un salaire bien supérieur grâce au double effet des heures supplémentaires : elles sont majorées et en plus elles donnent lieu à exonération d'impôt.

Deuxième risque : le délitement des démarches collectives pour privilégier des relations bilatérales entre le salarié et l'employeur, voir une lutte entre les salariés pour mériter d'effectuer ces fameuses heures supplémentaires.

Ségolène Royal propose une grande conférence salariale avec l'ensemble des partenaires sociaux (organisations syndicales et patronales).

Nicolas Sarkozy propose, lui, que chaque salarié tente "d'arracher" quelques heures supplémentaires à son employeur afin de gagner plus.

C'est une inversion de la logique : "si vous vous plaignez de pas assez bien gagner votre vie, peut-être n'avez-vous pas fait assez d'heures supplémentaires ; peut-être n'êtes-vous pas un bon employé, pas assez méritant, puisque l'employeur - que semble avoir dans l'esprit de Nicolas Sarkozy. - ne vous a pas choisi, vous".

Troisième risque : par le biais de l'exonération des heures supplémentaires au titre de l'impôt sur le revenu, l'État deviendrait un acteur à part entière de la logique salariale. La Direction générale des Impôts devient un acteur de la politique de l'emploi et de la politique salariale ! Elle doit vérifier que tel contribuable - qui se trouve être également salarié dans telle entreprise - a déclaré tel nombre d'heures supplémentaires donnant lieu à tel montant d'exonération. Tout cela reposerait sur une logique déclarative, entre le salarié et l'employeur.

On imagine déjà dans quelques années les titres des rapports de l'IGAS ou de la Cour des comptes sur cette question : "Fraude à l'exonération des heures supplémentaires"...

Quatrième risque : la tentation du "faux" temps partiel. Une fois que la logique d'exonération d'IR et de cotisations sociales est lancée, pourquoi s'arrêter aux seules heures supplémentaires ? Pourquoi pas les heures complémentaires (c'est-à-dire les heures de travail effectuées au-delà de la durée contractuelle de travail pour les salariés travaillant à temps partiel) ? Ainsi un(e) salarié(e) (dans la grande distribution) pourrait avoir un contrat à 30 heures par semaine et effectuer systématiquement 35 heures hebdomadaires, mais les 5 heures complémentaires entre 30h et 35h seraient exonérées de cotisations sociales et d'IR pour le salarié... Cela serait un "faux" temps partiel mais, une vraie aubaine pour les employeurs qui seuls décideraient de l'attribution des heures supplémentaires ou complémentaires.

Cinquième risque : l'aggravation du déficit de la Sécurité sociale. Les charges sociales et patronales, quoi qu'en pense Nicolas Sarkozy, servent à quelque chose : ce sont elles qui financent les dispositifs de solidarité et notamment les différentes caisses de sécurités sociales. Ces caisses, qui avaient été équilibrées pendant les trois dernières années du gouvernement Jospin, sont aujourd'hui à nouveau gravement déficitaires. Et Nicolas Sarkozy, en proposant d'ouvrir aux employeurs la possibilité d'attribuer des heures supplémentaires exonérées, au lieu de créer de nouveaux emplois, n'améliorera pas la situation...

Cette proposition de Nicolas Sarkozy, qui est sa mesure phare, est injuste, serait peu efficace en termes de pouvoir d'achat, difficile à appliquer, voire inconstitutionnelle au plan juridique, et plus encore dangereuse pour l'existence même de la négociation collective.

Rééquilibrer le rapport salarié-employeur en offrant la sécurité au salarié tout en donnant aux entreprises l'agilité dont elles ont besoin

"Aujourd'hui l'entrée dans la vie professionnelle est difficile pour les jeunes sans qualification, on fait en moyenne au cours de sa vie trois ou quatre métiers, et on est souvent rejeté du marché du travail bien avant l'âge de la retraite. C'est à ces trois situations qu'il faut trouver des solutions, pour que l'entrée dans la vie active, les aléas de la carrière professionnelle et sa période finale cessent d'être faits de ruptures, de traumatismes et d'échecs.

Je souhaite rééquilibrer le rapport salarié-employeur en offrant la sécurité au salarié tout en donnant aux entreprises l'agilité dont elles ont besoin (...). Aujourd'hui cette agilité, les entreprises la gagnent aux frais des salariés : c'est cela qu'il faut changer. Cinq principes doivent être mis en œuvre :

1- Un contrat à durée indéterminée : la première sécurité pour le salarié, c'est un contrat de travail équilibré ; le CDI doit donc redevenir la norme, (...) L'agilité pour les entreprises doit leur être donnée par un allègement des cotisations sociales en fonction de leurs efforts pour l'embauche de salariés encore sans qualification, de jeunes à la recherche d'une première expérience professionnelle, de chômeurs de longue durée ou de salariés âgés. (...)

2- Une expérience professionnelle avec une formation pour les jeunes sans qualification (...). Un droit à une formation rémunérée et liée à une première expérience professionnelle doit leur être systématiquement ouvert. Le contrat sécurité-formation proposé par le Parti socialiste en est l'illustration.

3- Une protection contractuelle des transitions professionnelles (...). Le salarié licencié ne doit plus se retrouver abandonné à lui-même, (...). Le lien social que constituait pour lui le contrat de travail qui vient d'être rompu doit être continué dans un contrat-relais lui assurant une rémunération, un bilan de compétences, une formation et une aide active à la recherche de son futur emploi.

4- Des droits attachés à la personne et transférables d'un emploi à l'autre : la mobilité professionnelle choisie doit être encouragée, car elle permet (...) d'anticiper un risque de rupture du contrat de travail en cours. Le salarié doit pour cela conserver ses droits acquis, notamment ses droits à la formation, lorsqu'il fait le choix de la mobilité.

5- Un capital individuel de formation : la formation est aussi essentielle pour conserver son emploi, obtenir une promotion, changer d'entreprise, que pour entrer la première fois sur le marché du travail. La reconnaissance d'un droit individuel à la formation tout au long de la vie doit y pourvoir, [d'autant plus] que la formation initiale a été brève et peu qualifiante.

Rien de solide et de durable ne se fera (...) pour que le travail soit reconnu comme un facteur déterminant du développement économique, si les partenaires sociaux n'en sont pas les acteurs et les promoteurs. L'Etat doit tracer le cadre et les principes fondateurs du nouveau rapport entre le travailleur et l'employeur, car c'est à lui qu'il revient de garantir la cohésion sociale et les droits individuels. Mais seule la négociation sociale peut avoir, ensuite, la force suffisante pour fonder ce nouveau rapport social"

Les jeunes ne veulent pas être assignés aux emplois jetables

"Les jeunes ne veulent pas être assignés aux emplois jetables. Au lieu de fragmenter et d'insécuriser le travail, il faut dynamiser le marché de l'emploi. De nombreux chefs d'entreprise m'ont dit que leur problème n'est pas de pouvoir licencier sans motif pendant deux ans, mais de trouver des jeunes correctement formés et de fidéliser leurs salariés. Les jeunes sans qualification doivent avoir droit à une formation rémunérée et liée à une première expérience professionnelle. Plutôt que démotiver les jeunes en leur promettant des années d'incertitude, il vaut mieux, comme nous le faisons en Poitou-Charentes, payer le permis de conduire de ceux qui obtiennent leur CAP pour valoriser les métiers manuels, financer des tutorats pour qu'ils s'intègrent bien dans l'entreprise, développer massivement les formations en alternance, créer des emplois tremplin pour les jeunes diplômés et développer la recherche. »

Propos de Ségolène Royal

Durée du travail : apparences et réalités

Pour une durée légale du travail de 35 heures par semaine en France, **la durée effective moyenne est de 39 heures pour les emplois à temps plein et 36,3 heures pour l'ensemble des emplois**. Par comparaison, ces durées sont supérieures à celles de la Grande-Bretagne : 37,2 heures pour les emplois à temps complet et 31,7 heures pour l'ensemble des emplois. Elles sont aussi supérieures à celles des Etats-Unis (en moyenne de 34 heures par semaine) et à celles de 29 à 36 heures dans les principaux pays européens, pour l'ensemble des emplois à temps plein et à temps partiel. Ces valeurs peuvent surprendre. Elles proviennent pourtant des statistiques officielles de chaque pays et elles donnent une idée plus exacte de la réalité que les statistiques habituelles limitées aux seuls emplois à temps plein.

Les statistiques internationales relatives à la durée du travail, ne prennent en compte que les emplois à temps complet, ce qui donne une présentation très déformée de la réalité. De plus, ces données sont de nature différente, non précisée. On peut y trouver sans distinction la durée légale du travail en France (inférieure à la durée réelle) et la durée du seul secteur industriel (aux horaires les plus élevés) d'autres pays. Une étude sérieuse nécessite donc de rechercher les données précises et bien définies de chaque pays, auprès de son organisme national de statistiques.

Durée du travail en France

A l'encontre d'une idée répandue mais fallacieuse, les français ne travaillent pas 35 h par semaine alors que les citoyens d'autres pays travailleraient beaucoup plus. L'horaire officiel, légal ou conventionnel, n'est pas la réalité des entreprises et des travailleurs. La plupart des entreprises sont restées à 39 heures, la majoration de salaire pour les heures supplémentaires étant infime. On voit aussi l'influence des emplois à temps partiel sur la durée moyenne de l'ensemble des emplois.

De plus les statistiques montrent des disparités importantes. Les premiers bénéficiaires de la baisse du temps de travail ont été les ouvriers, dont le temps de travail hebdomadaire a baissé de 2 heures, suivis des professions intermédiaires et des employés qui travaillent 1h30 de moins. Par contre les cadres n'ont pratiquement pas vu baisser leur temps de travail effectif et leurs horaires sont encore parmi les plus chargés avec plus de 44h30 par semaine. Mais, le passage aux 35 heures pour cette catégorie de salariés, s'est surtout fait sous forme de jours de congés supplémentaires, les fameuses RTT, qui les font apparaître comme l'une des catégories privilégiées par la loi Aubry. Les secteurs dans lesquels on travaille le plus longtemps sont l'agriculture, les industries agricoles, la construction, le commerce et les services aux particuliers.

✚ la durée effective (réelle) de travail, mesurée par les enquêtes emploi de l'Insee.

Durée du travail dans d'autres pays

Selon les pays, la durée officielle de l'emploi à temps complet est fixée par la loi ou par les conventions collectives. Par exemple, elle est de :

- ✚ 37 heures au Danemark (conventions collectives),
- ✚ 38 heures aux Pays-Bas depuis 1982 (loi) et 36 heures pour la moitié des salariés (conventions collectives),

Durée effective du travail par semaine dans différents pays (année 2005)

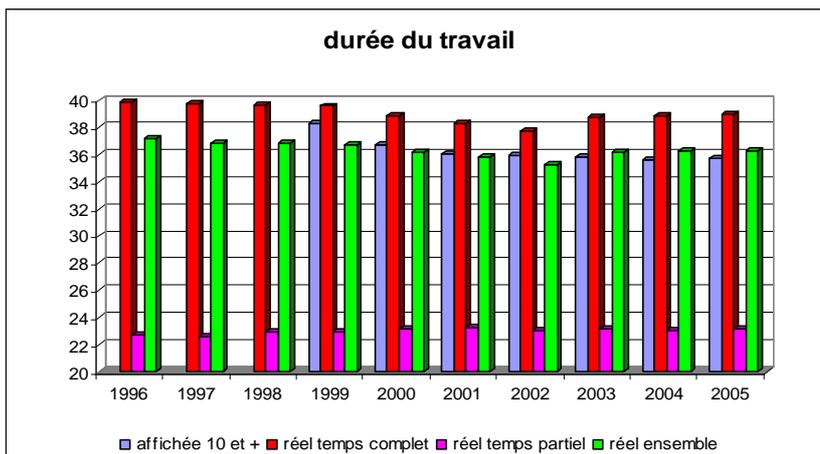
Pays	Ensemble des emplois	Emplois à temps plein	Emplois à temps partiel	Taux de temps partiel
France	36,3	39,0	23,2	17,2 %
Allemagne	33,6			
Danemark	35,1			21,6 %
Espagne	33,2	35,5	16,4	12,4 %
Grande Bretagne	31,7	37,2	15,7	25,5 %
Italie	36,2			12,7 %
Pays-Bas	29,2	36,9	18,9	44,0 %
Suède	36,1 / 30,1			20,3 %
Usa	33,8			

Sources : France : Insee - Enquête emploi 2005 - étranger : statistiques nationales

La **durée légale** est simplement une durée de principe et sert à fixer le point de départ des heures supplémentaires, lorsque celles-ci sont rémunérées. Trop souvent, celles-ci ne sont pas payées et des salariés sont licenciés pour simplement demander le respect de leurs droits - le CNE arrange bien les employeurs malhonnêtes à cet égard.

La **durée affichée** constitue la durée de principe de l'entreprise ou de l'établissement et peut différer selon les services (production, administration ...). La durée affichée concerne les salariés à temps complet. Cette durée collective, affichée sur les lieux de travail, comprend les heures supplémentaires faites de façon habituelle (exemple : l'horaire d'une entreprise est resté à 39 h par semaine). Mais bien souvent, la réponse des entreprises à l'enquête Acemo est d'indiquer l'horaire légal (35h) sans se préoccuper de la réalité de l'entreprise.

La **durée effective** (réelle) est la durée de travail effectuée en tenant compte de l'ensemble des heures travaillées, normales et supplémentaires (payées ou non), pendant une semaine représentative de l'emploi (ou une semaine moyenne en cas d'horaires variables). Depuis plusieurs années, la durée effective dépasse la durée affichée de trois heures environ par semaine (emplois à temps complet). L'enquête emploi de l'Insee indique la durée effective des emplois à plein temps, celle des emplois à temps partiel et la proportion d'emplois à temps partiel dans l'ensemble des emplois, ce qui permet de calculer la **durée moyenne effective de l'ensemble des emplois**.



Sources : Insee : enquêtes emploi - Dares : enquêtes Acemo

La durée officielle de 35 heures par semaine ne se traduit pas dans la réalité. En France, trois notions bien différentes expriment la durée hebdomadaire du travail :

- ✚ la durée légale de 35 heures des lois de 1998 et 2000, applicables en 2000 et 2002,
- ✚ la durée affichée par les entreprises, durée théorique mesurée par les enquêtes Acemo (Activité et Conditions d'Emploi de la Main-d'Oeuvre), qui porte sur les salariés des secteurs concurrentiels (hors agriculture, sylviculture, pêche, éducation, santé, action sociale et administration) des entreprises de 10 salariés et plus.

Vers une refonte du système bancaire

Vingt-huit milliards d'euros de bénéfice net dégagé l'année dernière par les six grandes banques françaises ! Un chiffre appétissant, en hausse de 27% depuis 2005, qui fait jeu égal avec les meilleurs standards internationaux. Et alimente la défiance des Français envers leur banquier comme l'étude du Parisien l'a révélé il y a peu. Pourtant, la banque de détail et les profits qu'elle génère en France représentent moins de la moitié de l'activité de ces six géants bancaires hexagonaux. Car désormais, la banque de détail française entre dans une croissance dite molle : la clientèle a peu à peu été largement équipée en produits et services (une moyenne de six produits par personne), ce qui va ralentir la progression des commissions et contracter les marges d'intérêts.

Ceci ne peut excuser *certains abus*, dénoncés fort justement par Ségolène Royal : *des tarifs trop élevés et parfois même exorbitants pour les consommateurs, une culture du moindre risque envers les PME* qui, afin de se développer, réclament ardemment des financements supplémentaires. *Les banques françaises doivent apprendre à concilier industrie de masse et services personnalisés, aux particuliers comme aux entreprises.*

Partant du constat qu'un million et demi de familles sont en situation de surendettement, Ségolène Royal propose 6 mesures fortes pour mettre en place un plan contre le surendettement et réformer le système bancaire.

D'abord, la candidate veut *systématiser la rémunération des comptes courants* car « il est parfaitement injuste que, lorsqu'on a un compte bancaire dont le solde est positif, cela ne rapporte qu'à la banque ». Pour l'heure, une seule banque propose la rémunération du compte courant quand d'autres facturent les chèques. A contrario, l'Allemagne, en contrepartie du coût des moyens de paiement imputé au client, entendez cartes bancaires et chèques, a généralisé la rémunération de ces comptes depuis quelques années.

« Deuxièmement, je veux *l'annualisation du calcul des découverts* ». Ainsi, dans un système gagnant-gagnant, les banques devront réaliser un solde entre les agios et les intérêts produits par le compte et verser annuellement le solde éventuel au client.

« Troisièmement, je *supprimerai les jours de valeurs* » Il n'existe aucune réglementation en la matière, bien que les associations de consommateurs aient gagné certaines actions en justice. En supprimant cette pratique, les banques ne pourront plus, surtout en cas de débit, créditer un compte quelques jours plus tard. Pendant ce laps de temps, la banque fait fructifier l'argent en sa possession.

« *Renforcer la transparence pour introduire la concurrence entre les banques* » Car si une totale transparence est affichée par la Fédération bancaire française, le client ignore souvent le montant réel de ses frais. Les clients pourront notamment changer de banque sans frais supplémentaire.

Le *plafonnement des frais bancaires*. Il n'est pas acceptable que des agios puissent monter jusqu'à 15 % voire 17 % en cas d'incident de paiement. Une proposition de principe d'une députée UMP a bien été adoptée à l'Assemblée Nationale, mais le décret fixant le taux du plafond n'a toujours pas été publié. Ségolène Royal souhaite *rapprocher les taux d'intérêts facturés par les banques de celui qu'elles proposent à ceux qui leur empruntent de l'argent.*

Les *actions de groupes de citoyens, « class action »* permettront aux clients de *se regrouper en cas d'abus manifestes*. Certaines agences peuvent avoir des pratiques douteuses, multipliant les frais occasionnés au client ou les moyennant contre la souscription de produits. Tous les salariés en agence touchent une commission sur les produits et services qu'ils vendent au client, du virement à la vente de cartes bancaires. Dans cette course à la prime, certains excès ont été constatés : contrats non signés, chantage à la vente, défaut de conseil ou bien encore désinformation.

Muhammed Yunus, a créé le *microcrédit. Le concept est une des plus importantes innovations du 20ème siècle en matière de lutte contre la pauvreté.* Comment ce professeur d'économie a créé en quelques années un phénomène susceptible selon lui de "renvoyer la pauvreté dans les musées" ?

En 1974 une terrible famine s'abat sur le Bangladesh, tuant 1,5 million de personnes. Cet événement va changer sa vie : "Les gens mourraient de faim dans la rue et moi je continuais à enseigner d'élégantes théories économiques sans aucune prise avec la réalité. J'ai commencé à comprendre qu'il était très arrogant de prétendre avoir des réponses en restant dans une salle de classe et ai commencé à étudier sur le terrain".

Il se rend dans le village de Jobra, juste à côté de son Université et commence à discuter avec ses habitants. Rapidement, il prend conscience que de nombreuses femmes sont victimes d'un cercle vicieux dont elles ne peuvent s'échapper. Incapables de s'adresser aux banques traditionnelles, car jugées non solvables, elles sont contraintes d'emprunter 60 Thakas (1 €) à un usurier pour acheter quelques produits le matin, en récupérer 80 de la vente sur les marchés et le soir en rembourser 70. C'est donc le coût prohibitif du capital, si infime soit-il, qui empêche de nombreuses femmes de s'en sortir. Il décide alors, de sa poche, de prêter 850 Thakas (24 €) à 42 femmes parmi les plus pauvres de Jobra. Ces micro-prêts leur suffisent pour, par exemple, acquérir une poule et générer un revenu quotidien de la vente des œufs chaque jour : "l'objectif était de les faire rentrer dans un cycle économique et d'amorcer un changement de mentalité". L'expérience est un succès. Après avoir, en vain, déployé de nombreux efforts pour convaincre les banques locales d'appliquer sa méthode, il décide de monter sa propre structure et duplique le modèle. La Grameen Bank, du mot village en Bengali, naît en 1978 et s'étend rapidement dans 20, 40, 100 villages du district.

Un quart de siècle plus tard, les résultats sont incroyables : la Banque est présente dans 43 000 villages du Bangladesh, a déjà prêté 4 Milliards d'€ à 11 millions de clients dont 94% sont des femmes (plus sûres et responsables que les hommes ...). Les taux de remboursements sont supérieurs à ceux des banques traditionnelles (de l'ordre de 97 % !) grâce à une organisation en groupes solidaires de 5, chacune des débitrices étant responsables des engagements du groupe vis-à-vis de la Grameen. Le modèle est appliqué désormais dans plus de 45 pays à travers le monde, touche 60 Millions des personnes, dont 27 Millions parmi les plus pauvres dont le revenu est de moins de 1\$/jour. Grâce au micro crédit, 3 emprunteurs sur 4 se sortent d'une situation de pauvreté, et ce définitivement.

L'année 2005 a été désignée année du *microcrédit* par l'ONU. En 2006, Muhammed Yunus se voit décerné le prix Nobel de la paix. Preuve que lutter contre la misère œuvre pour la stabilisation des conflits. Une reconnaissance méritée qui a ainsi sensibilisé le monde à cette lutte indispensable.

Il faut cependant noter que le microcrédit promu par Muhammad Yunus n'est pas une solution miracle. Dans Alternatives Economique, un spécialiste du domaine, Jean-Michel Servet, soulignait que **le microcrédit doit s'accompagner de l'effort des entreprises et surtout des Etats (infrastructures, services publics) pour effectivement sortir les gens de la pauvreté.**

Chez nous le raisonnement s'applique et le microcrédit peut avoir sa pertinence : A la fin des années 1980 Maria Nowak, Présidente de l'Adie, l'association pour le droit à l'initiative économique, a été la première à transférer le microcrédit en France. Depuis, l'Adie est devenue le principal opérateur de microcrédit en France : En 2006, **l'Adie a accordé 7570 microcrédits à des personnes qui n'avaient pas accès aux banques pour créer ou développer leur entreprise** : demandeurs d'emploi, allocataires du RMI mais aussi travailleurs indépendants et salariés précaires. Ces microcrédits ont permis la création de 6508 nouvelles entreprises et de 7810 emplois. L'extension du réseau, notamment dans les zones urbaines sensibles, explique également les bons résultats de l'Adie : en 2006, l'association est présente partout en France avec 119 antennes et 380 permanences. Au total, plus de 35 000 entreprises créées avec 42 000 emplois à la clé. !

La création d'entreprise comme une des voies pour sortir de la pauvreté, c'est à creuser, même chez nous.

BILLET D'HUMEUR

Quelle France la Droite laisse-t-elle ?

Le bilan des cinq dernières années de Jacques Chirac est piteux : faible croissance, compétitivité industrielle en berne, créations d'emploi en nombre insuffisant, pauvreté et précarité en hausse, tous les indicateurs, tous les signaux clignotent au rouge.

Cependant une légende tenace voudrait qu'en France, la gauche aux responsabilités, toute à son dessein de redistribuer les richesses, vide les caisses et endette le pays sans avoir réussi à relancer la croissance et l'emploi. Aggravant de ce fait la situation de ceux qu'elle prétend défendre. La droite, en revanche, serait bonne gestionnaire ; elle relancerait l'activité, créant emplois et richesses au bénéfice de tous, payant les factures laissées par la gauche. Une sorte de gardienne du temple de l'orthodoxie budgétaire.

En examinant pourtant le bilan de ces cinq dernières années, on est conduit à réviser sérieusement le propos. Les gouvernements de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique de Villepin se sont davantage préoccupés de redistribuer, au profit des plus aisés, que de relancer la croissance. Favorisant leurs amis, ils ont bradé le Patrimoine national telles les autoroutes en dépit d'une manne financière régulière.

Au final, l'ardoise est salée : des créations d'emploi en chute libre, une atonie de l'activité, une compétitivité industrielle qui connaît un déclin inquiétant, une dette publique qui a beaucoup progressé, des collectivités exsangues et même

des prélèvements obligatoires en hausse ! Parallèlement, la précarité et la pauvreté ont augmenté, une large partie des jeunes peine à trouver un emploi stable, et nous allons toujours vers l'avenir à reculons : la recherche est en berne et l'université s'essouffle toujours. La société, elle non plus, n'est pas épargnée comme l'attestent les chiffres de la délinquance ou l'inquiétude des Français face à la mondialisation et à l'Europe.

Certes, dans ce tableau, tout ne relève pas de la responsabilité de la majorité sortante.

Reste qu'à concentrer son action sur des mesures de revanche sociale, comme la remise en cause des 35 heures, les baisses d'impôt ciblées sur les plus aisés, ou la diminution drastique des emplois aidés, elle a laissé s'inverser une tendance observée jusqu'alors, qui donnait à la France des performances supérieures à celles de ses voisins. En imaginant que la flexibilité allait suffire à relancer l'emploi, elle n'a fait que fragiliser la situation des salariés des PME et a accablé la jeunesse. Si la France a renoué avec la création d'emploi depuis maintenant deux ans, c'est moins grâce au contrat nouvelle embauche qu'au retour, sous la pression de la réalité, à une politique de l'emploi moins dogmatique, centrée sur le développement des services à la personne.

A quelques jours du premier tour, il serait bon que soient enfin mis en relation les orientations des programmes des candidats et les résultats obtenus lors des majorités auxquelles ils ont largement participé.

Caroline

COMITE DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE SEGOLENE ROYAL

Je soutiens la candidature de Ségolène Royal et j'adhère au Comité de soutien des Yvelines.

NomPrénom.....

Adresse

Code Postal : Commune

Email Téléphone

Signature ..

Formulaire à détacher et renvoyer à : Fédération du Parti socialiste - 47 rue Aristide Briand - 78130 Les Mureaux.